

Sommaire

Editorial	p. 2
Permanences des élus	p. 2
Délibérations	p. 3
Élections régionales	p. 3
Dossier de l'hôpital	p. 4-5
Visite du Sous-Préfet	p. 6
Convention SDIS	p. 6
Sapeur-pompier volontaire	p. 6
Incivilités	p. 6
Travaux	p. 7
Éclairage public	p. 7
État civil	p. 7
Transport à la demande	p. 8
Le Christie Bar	p. 8
Vitrine : Le Ty Salon	p. 8
Au Charme d'Antan	p. 8
CCAS	p. 9
Foyer logement « Clair Logis »	p. 9
Gendarmerie	p. 10
Les TAP	p. 10
Rentrée des classes : effectifs	p. 11
Chartre de la langue bretonne	p. 11
Ecole Louis Hubert	p. 12
Ecole Saint Jean Baptiste	p. 13
Judo Club Guémenois	p. 14
Forum des associations	p. 14
Le Ciné Roch	p. 15
Kastell Kozh	p. 16
Exposition de photos bretonnes	p. 16
Exposition Art Interrogatif	p. 17
Couleurs de Bretagne	p. 17
Office de tourisme	p. 18
Brocante vide-grenier	p. 18
Randonnée de l'AAPP	p. 18
Fête de l'andouille	p. 19
Téléthon	p. 19
Don du sang	p. 19
Les Jeudis de Guémené	p. 20
Animations	p. 20

Bulletin d'information municipale

Crédits photos : Mairie de Guémené

Conception et impression :
Imprimerie du Scorff

Tirage : 750 exemplaires

Imprimé sur papier PEFC
(bois issu de forêts gérées durablement)

Editorial >>



En cette fin d'été, nous pouvons dire que cette saison aura été un très bon cru. 5000 visites aux « Bains de la reine », 3000 visiteurs à l'exposition proposée dans différents lieux de la ville, une foule immense pour la brocante et la fête de l'andouille, un public toujours plus nombreux aux « jeudis de Guémené » sont autant de signes encourageants de la vitalité et de l'attractivité de notre commune.

Je tiens à remercier tous les acteurs qui ont œuvré à la mise en place de ces manifestations.

Des dossiers importants ont continué d'évoluer durant cette période : la maison de santé devrait nous être livrée fin novembre. Des projets de reprise pour le « Clos de princes » et l'ancien magasin « Sport et nature » sont en cours d'examen. Le solutionnement de l'ancien GRETA est proche.

Autant de signes positifs, dont nous espérons la concrétisation pour cette fin d'année.

Malheureusement, nous devons avancer dans un contexte très compliqué du fait des baisses des dotations qui s'ajoutent à la situation financière déjà difficile que nous avons retrouvée en début de mandat.

Nous travaillons d'ores et déjà à l'élaboration du prochain budget en espérant qu'il puisse nous permettre de continuer le développement de notre commune.

Nous devons en outre être vigilants aux risques de certaines tentatives qui pourraient être graves pour notre territoire comme celle du Conseil Départemental dont nous venons d'être informés et dont vous trouverez les éléments dans cette édition.

Vous pouvez compter sur notre détermination pour déjouer ces tentatives.

Cordialement.

*René LE MOULLEC
Maire de Guémené-sur-Scorff*

Permanences des élus >>>

René LE MOULLEC, Maire

Monique LE TENNIER (1^{ère} adjointe, chargée du personnel et des logements communaux)

Xavier LE GAL (2^{ème} adjoint, chargé des travaux)

Christiane LE MOUÉE (3^{ème} adjointe, chargée des affaires sociales)

Michel LE NESTOUR (4^{ème} adjoint, chargé des finances)

Le lundi sur rendez-vous

Sur rendez-vous

Le samedi 10h à 12h (sur rendez-vous)

Le mardi de 10h à 12h (sur rendez-vous)

Le jeudi de 10h à 12h (sur rendez-vous)

Séance du 21 juillet 2015

Restauration scolaire

Les tarifs 2015/2016 sont fixés à 3,65 € pour un repas occasionnel et à 144,00 € pour le forfait trimestriel.

Garderie scolaire : Les tarifs sont fixés à 1,00 € l'heure et 0,65 € la ½ heure.

Syndicat d'Eau du Morbihan

Deux rapports sont à disposition du public : l'un relatif aux compétences obligatoires Production et Transport qui concerne tous les membres de l'Eau du Morbihan et l'autre relatif à la compétence optionnelle distribution.

Motion de soutien au projet de centre de distribution, de station d'épuration et annexes

Afin de moderniser l'outil de production, le groupe ARDO a en projet la construction d'un centre de distribution, d'une station d'épuration et d'ouvrages annexes. Les améliorations prévues contribueront, notamment, à satisfaire les ambitions du groupe en matière de développement durable. Ces investissements, importants pour l'entreprise, montrent la volonté du groupe de s'implanter durablement en centre-Bretagne. C'est pourquoi, le Conseil Municipal affirme sa position et soutient le projet d'ARDO tel que présenté.

Séance du 16 septembre 2015

Acquisition en démembrement de l'ancien Hôtel des Princes

Lors du conseil municipal du 16 décembre 2014, une convention signée avec l'Établissement Public Foncier de Bretagne avait été approuvée. Le bâtiment a donc été acquis par l'EPF pour 60 000,00 € et la commune en a l'usufruit temporaire pour une durée de 1 an pour l'euro symbolique. Pour rappel, la volonté de la commune est de pouvoir réinstaller rapidement un commerçant dans ce bien.

Attenant à l'Hôtel des Princes, se situe un terrain nu, actuellement en nature de friche. L'Établissement Public Foncier se porte acquéreur de cette parcelle moyennant le prix de 5 129 € et la commune de Guéméné en a l'usufruit temporaire d'une durée de 5 ans à l'euro symbolique.

Convention de projet éducatif de territoire

Le Projet Éducatif Territorial concerne l'encadrement des enfants bénéficiant d'activités périscolaires. Les services de l'État, de la CAF et de l'Éducation Nationale proposent une convention Projet Éducatif de Territoire. Cette convention prévoit une coordination des interventions des différents acteurs signataires, elle est conclue pour une durée de 3 ans à compter de la rentrée scolaire 2015.

Motion de soutien pour la journée du 19 septembre

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, soutient pleinement la motion et l'action présentée par l'Association des Maires de France concernant « l'Appel du 19 septembre pour les communes de France », la défense des services publics locaux et la baisse des dotations, des subventions de l'État. Il demande au gouvernement de renoncer à la baisse des dotations.

Élections régionales >>

Les élections régionales se dérouleront les 6 et 13 décembre 2015 à la salle polyvalente. Le bureau de vote sera ouvert de 8h00 à 18h00 sans interruption.

Pour être autorisés à voter, les électeurs ne pouvant pas présenter leur carte d'identité ou leur passeport doivent obligatoirement apporter une des pièces suivantes :

- Carte d'identité de parlementaire avec photographie ;
- Carte d'identité d' élu local avec photographie, délivrée par le représentant de l'État ;
- Carte du combattant de couleur chamois ou tricolore ;
- Carte d'invalidité civile ou militaire avec photographie ;
- Carte d'identité de fonctionnaire d'État avec photographie ;
- Carte d'identité ou carte de circulation avec photographie délivrée par les autorités militaires ;
- Permis de conduire ;
- Permis de chasser avec photographie, délivrée par le représentant de l'État ;
- Livret de circulation, délivré par le préfet ;
- Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire ;
- Attestation de dépôt de demande de carte nationale d'identité ou de passeport délivrée depuis moins de 3 mois, comportant une photographie d'identité authentifiée par le cachet de la mairie.

Une demande inadmissible du Président du Conseil Départemental

Alors que nous avons une liste d'attente de 81 personnes pour notre EPAHD, le Président du Conseil Départemental nous demande de proposer une variante diminuant de 15 à 20 lits notre futur établissement. Argument avancé : répondre à l'objectif de création de 200 places sur le bassin lorientais.

Notre territoire ne peut pas servir de variable d'ajustement. Nos équipements doivent répondre à nos besoins. D'ores et déjà, j'ai adressé un courrier en réponse à cette demande et je réunis le conseil de surveillance de l'hôpital en séance extraordinaire le 19 octobre 2015 pour délibérer sur cette demande (voir courriers ci-dessous).

René LE MOULLEC

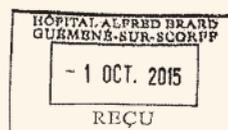


Morbihan
DIRECTION GÉNÉRALE
DES INTERVENTIONS
SANITAIRES ET SOCIALES
DIRECTION DE L'AUTONOMIE

Dossier suivi par :
M. Jean-Yves COUDRAY - Poste 7808
Mail : jean-yves.coudray@morbihan.fr
Fax : 02 97 54 79 97

Vannes le 17 septembre 2015

M. le Président du conseil de surveillance
Hôpital Alfred Brard
BP 83
56610 GUÉMENE-SUR-SCORFF



Objet : Projet de restructuration de l'EHPAD de l'Hôpital Alfred Brard

Monsieur le Président,

Vous me savez attentif au projet de votre établissement de procéder à la reconstruction de l'EHPAD de Guéméné-sur-Scorff. Mon courrier de la fin janvier 2013 en est la preuve.

Le scénario soumis il y a deux ans par la direction de l'hôpital a fait l'objet d'un certain nombre d'échanges avec les services du département. L'engagement financier potentiel du conseil départemental est toujours fondé sur le plafond d'intervention soit 21 000 € par place. Cette contribution est capitale pour la bonne conduite du projet, dans l'intérêt des gestionnaires comme des familles qui supportent le coût du tarif journalier.

Le 3^{ème} schéma gérontologique, actuellement en vigueur, avait inscrit l'objectif de 200 créations de places sur le territoire lorientais pour l'hébergement des personnes âgées en établissement. Faut de pouvoir les créer ex-nihilo, c'est par redéploiement que l'objectif devra être atteint.

Ainsi, toute opération de restructuration ou de reconstruction d'un EHPAD doit être analysée avec un regard départemental visant à assurer l'atteinte de cet objectif ainsi qu'une étude des risques pris par les différents financeurs en termes d'investissement et de coûts annuels de fonctionnement.

Les projections démographiques sur le Morbihan à l'horizon 2020 renforcent la nécessité de travailler sur des hypothèses variées d'évolutions des six territoires qui ont été dessinés par le schéma départemental.

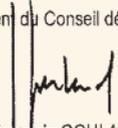
Aussi, dans le cas de l'EHPAD de l'hôpital Alfred Brard, je sollicite par la présente une variante de votre actuel projet de reconstruction sur une base minorée du nombre de places de l'ordre de quinze à vingt places.

Cette étude permettra aux services du département d'observer les possibilités d'équilibre du projet actuel sous un autre angle, pour le champ relevant de notre compétence. La soumission de cette variante peut en effet, aider à saisir les meilleurs choix à approfondir pour le projet final. Celui-ci nécessitera, après instruction, une approbation conjointe avec l'agence régionale de santé, pour acter du périmètre finalement retenu et donc des transferts de crédits associés.

Cette approche par variantes constituera pour tout nouveau projet une étape que j'entends généraliser. C'est une garantie de bonne gestion prévisionnelle de crédits d'investissement du département.

Dans l'attente de vous lire, je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président du Conseil départemental


François GOULARD



MAIRIE
de
GUÉMÉNÉ-SUR-SCORFF

Le - 7 OCT. 2015

Monsieur le Président
Conseil Départemental
Hôtel du Département
2 Rue de Saint Tropez
CS 82400
56 009 VANNES Cedex

Monsieur le Président,

Je viens de prendre connaissance de votre lettre susvisée du 17 septembre, reçue par l'hôpital de Guéméné Sur Scorff le premier octobre.

Votre demande d'introduire une variante dans le nombre de places de l'EHPAD à reconstruire me surprend.

Supprimer 15 à 20 places par rapport à la capacité actuelle de 170 serait en incohérence par rapport aux besoins de la population du secteur, car si le 3^{ème} schéma gérontologique reconnaît la nécessité de créer 200 places sur le territoire lorientais, il ne mentionne pas de capacités excédentaires dans notre propre territoire.

La liste d'attente de l'EHPAD de l'Hôpital Alfred BRARD, qui comprend 81 demandeurs, ainsi que le profil des résidents actuels, attestent de la pertinence du projet de réinstallation de 170 places.

Sur le plan architectural, la variante suggérée mettrait en péril l'actuel cahier des charges donné à trois concepteurs, déjà en compétition après une première réunion du jury le 24 juillet.

Les trois équipes candidates ont été fortement sensibilisées à la recherche d'un l'équilibre optimal des volumes et des flux, dans le respect très strict des délais.

Si la solution devait consister à éparpiller l'effort de réduction de places sur l'ensemble de l'ouvrage, c'est également l'équilibre économique du projet qui serait remis en cause, la perte de 21 000 € par place supprimée ne pouvant être compensée par des économies des charges, notamment de personnel.

Le jury, qui désignera le lauréat le 11 décembre prochain, ne fera prendre à l'hôpital aucun risque juridique et financier.

Enfin, je m'étonne de cette évolution, compte tenu de la qualité de nos échanges récents et des engagements officiels que vous avez pris en faveur de la reconstruction de l'hôpital Alfred BRARD, dans toutes les composantes du projet, médicales, médico-sociales et logistiques.

Dans cette perspective, je sollicite une séance de travail réunissant nos équipes administratives et techniques, en notre présence, afin de pouvoir continuer à mener localement mon action de concertation, en toute transparence, comme je m'y suis engagé dès le début de ma prise de fonction.

Je soumettrai au préalable votre suggestion à la délibération du prochain conseil de surveillance de l'établissement, compétent pour toute question concernant le projet d'établissement, donc sa modification éventuelle.

Je le réunirai en session extraordinaire.

Je vous prie de croire, **Monsieur le Président**, en l'assurance de ma considération distinguée.



René LE MOULLEC

Maire de GUÉMÉNÉ SUR SCORFF
Président du Conseil de Surveillance

Le Sous-Préfet en visite à Guémené >>>

Le 11 septembre le sous-préfet, Mickaël Doré, était accueilli à Guémené par l'équipe municipale.

La visite de notre cité a permis au sous-préfet de découvrir notre patrimoine. Il s'est aussi rendu sur le site de la maison de santé (en construction) et le site du futur hôpital.

Des points essentiels pour la vie de la commune ont été soulevés. En 2014, la candidature de la ville de Guémené n'avait pas été retenue pour le projet de revitalisation du centre bourg. L'État et la Région Bretagne ont tout de même décidé de nous accompagner et de mobiliser les moyens pour soutenir ce projet, ainsi que la politique de centralité des petites et moyennes villes. De même, le sujet de la création d'une maison de service au public a été abordé. Des services comme EDF, GRDS, caisse d'allocations familiales, caisses de retraites...

l'occuperaient et de ce fait, éviteraient aux usagers de devoir se déplacer vers Pontivy ou Lorient. Pendant cette visite, le problème de la sécurité du carrefour de la rue Brénot et Fortune, ainsi qu'aux alentours des établissements scolaires a été évoqué.



Convention SDIS >>>



Une convention mettant un agent sapeur-pompier volontaire à disposition du corps départemental des sapeurs-pompiers du Morbihan a été signée par la commune et le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours).

Corinne Garry, sapeur-pompier volontaire et employée communale est mise à la disponibilité du SDIS sur son temps de travail pour ses formations.

Le sapeur-pompier volontaire peut être exceptionnellement autorisé à avoir un retard à l'embauche après une intervention pour le SDIS.

La convention concerne les missions à caractère opérationnel (secours d'urgence aux personnes victimes d'accident, sinistre ou catastrophe et leur évacuation ainsi que la protection des personnes, de biens et de l'environnement en cas de péril) et les actions de formation.

Le sapeur-pompier volontaire conserve l'intégralité de son salaire, la commune étant subrogée à percevoir des indemnités horaires par le SDIS.

Devenez sapeur-pompier volontaire >>>

Le centre d'incendie et de secours de Guémené recrute des sapeurs-pompiers volontaires. Devenez acteurs de la sécurité et assurez les missions suivantes : le secours d'urgence, la lutte contre les incendies, les opérations de sauvetage des biens et des animaux, et des missions de sauvetage aquatique.

Pour devenir sapeur-pompier volontaire, vous devez remplir les conditions suivantes :

- Avoir au moins 18 ans ;
- Pouvoir partir en intervention en moins de 10 mn ;
- Satisfaire aux conditions d'aptitudes médicales et physiques ;
- Jouir de vos droits civiques.

Contactez le Chef de Centre, le Lieutenant Bernard COSPÉREC au 06 28 26 08 67.

Retrouvez toutes les informations sur : www.sdis56.fr

Incivilités >>>

Une habitante de Guémené/Scorff a découvert cet été, un sac poubelle contenant des chatons encore vivants jetés dans le conteneur d'ordures ménagères près de chez elle. Les animaux ont été sauvés et confiés à la SPA.

Que dire, sinon que ce geste est condamnable à tous les niveaux y compris pénal. (Un acte d'abandon et de maltraitance d'un animal est passible d'une condamnation pouvant aller jusqu'à 2 ans de prison et 30 000 € d'amende. Une interdiction provisoire ou même définitive de détenir un animal peut être prononcée par le juge).

Travaux >>>

Ecole maternelle Louis Hubert

On ne reconnaît plus l'école maternelle ! Ravèlement du bâtiment réalisé avec la participation des parents d'élèves et les services techniques, dessouchage des arbres, enrobé de la cour, agrandissement de la voirie, pose d'un nouveau jeu de cour... Nos petits écoliers ont été gâtés ! (coût : 29 615,25 €).



Ecole primaire Louis Hubert

Les élèves de l'école élémentaire disposent maintenant d'un matériel informatique performant, (tableau blanc interactif, visualiseur, baie de brassage, ordinateurs de bureau et portables, pour un coût de 5 279,49 €). Deux autres tranches sont prévues pour équiper les autres classes.

Maison de santé

Les travaux à la maison de santé avancent correctement, les cloisons intérieures sont posées, les revêtements de sols seront mis en œuvre pour mi-octobre. La fin du chantier est planifiée pour la fin de l'année, pour une mise en service au tout début 2016.



Salle polyvalente

Le programme de remplacement des menuiseries extérieures à la salle polyvalente s'est poursuivi cette année, avec le remplacement de l'ensemble vitré, côté multi-accueil (coût : 14 830,80 €).

Ateliers municipaux

Le portail du garage des ateliers municipaux a également été remplacé, afin de sécuriser le site (coût : 1 995,60 €).



Espaces verts

Erwan et Kevin du service espaces verts ont joliment aménagé un jardin au pied du rempart, rue des frères Trébul.

Éclairage public >>>

La municipalité de Guémené a signé une convention avec le Syndicat d'Énergies du Morbihan (SDEM). La convention donne au SDEM la compétence pour la maintenance des installations recensées par un diagnostic réalisé sur l'ensemble du parc d'éclairage public.

Cette convention garantit le renouvellement d'un quart du parc chaque année, ce qui diminuera considérablement le nombre de pannes.

En cas d'urgence, Bouygues Énergies Services intervient en moins de 24h à la demande du SDEM. S'il s'agit d'une panne courante, une équipe intervient dans la semaine après le signalement. Auparavant, les interventions se faisaient une fois par mois et le délai d'intervention pouvait donc être de plusieurs semaines.

Si vous constatez un dysfonctionnement de l'éclairage public, vous devez appeler la mairie en précisant l'adresse exacte, afin qu'elle contacte le SDEM.

Etat civil >>>

Du 1^{er} Juillet 2015 au 30 Septembre 2015

Naissance :

MANDART Lenny le 19 juillet
CAMPION Raphaël le 24 août

Mariage :

GUICHARD Michaël et BAZELAIRE Linda le 1^{er} août

Décès :

GUÉGAN Jean Michel le 6 juillet
LE DOUAIRON René le 25 août

OLIBA Suzanne, veuve PARAZOLS le 16 septembre

Transport à la demande

Les personnes qui souhaitent aller vers Lorient en empruntant les transports publics peuvent se renseigner et effectuer une réservation en téléphonant au 0 800 01 01 56 (n° gratuit à partir d'un téléphone fixe ou mobile).

Déchèterie

Le passage aux horaires d'hiver de la déchèterie se fera le 1^{er} novembre.

Les nouveaux horaires seront :

- Du lundi au vendredi :
14h - 17h30
- Le samedi :
9h - 12h / 14h - 17h

Le Christie Bar

Installés depuis 1990 au 5 rue Trébuil près de Proxi, Christiane et Pierrick proposent leurs services de bar, tabac, jeux à gratter et restaurant tous les jours sauf le mardi.

En plus des pizzas à consommer sur place ou à emporter, « Le Christie » vous propose ses spécialités à l'andouille, ses moules-frites en saison, son menu à 9,80 € le midi en semaine, son plat unique (couscous, jarret-frites, choucroute...) le

jeudi sur place ou à emporter ainsi que sa carte restaurant.

Le restaurant est ouvert midi et soir y compris le samedi et le dimanche (possibilité de menus élaborés) sauf le mardi du 1^{er} avril au 15 novembre. Pour les horaires d'hiver contacter le restaurant.

A noter l'heure d'ouverture du tabac soit 10h30 le matin.

Pour tous renseignements : 02 97 51 27 82.



Vitrine : Le Ty Salon

A partir de la mi-octobre, Vanessa BOURBIGOT vous accueillera dans son salon de coiffure, au 30 rue Bisson à Guéméné-sur-Scorff. Originnaire du Finistère-sud, après avoir suivi son conjoint en Charente et Haute-Normandie, Vanessa est revenue vivre en Bretagne avec son mari et ses deux enfants. Passionnée de coiffure, elle exerce ce métier depuis 18 ans.

Elle vous propose :

- Des coupes hommes, femmes, enfants
- Des coiffures de mariées et de cérémonies
- Des coupes hommes « Tribal ».

Le salon sera ouvert le lundi de 9h à 13h, le mardi, le jeudi et le vendredi de 9h à 18h sans interruption et le samedi de 9h à 16h (fermeture le mercredi).

Téléphone : 02 97 51 28 05



La brocante « Au Charme d'Antan » déménage



La brocante, Au Charme d'Antan, installée au 32 rue Bisson, est en cours de déménagement vers un local beaucoup plus grand au 8 rue Émile Mazé. Les travaux sont en cours et la boutique devrait ouvrir début novembre.

Vous pourrez y trouver une gamme étendue d'objets intéressants et variés tels que des meubles, des miroirs, des peintures, des céramiques, des verreries, des curiosités, de la taxidermie, des antiquités, des objets de collection...

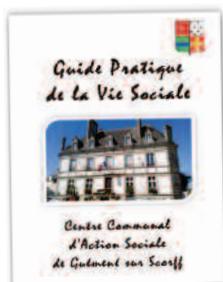


*Septembre est arrivé, c'est la rentrée
L'intermède estival est terminé
Nos aînés retrouvent les goûters
Régine, de l'orchestre «Envol» vient à Guémené
Elle est venue nous faire chanter et danser
Nous sommes enchantés de nous retrouver
L'équipe du CCAS toute entière, est mobilisée
Il n'y a aucun doute, les tables sont décorées
Tout est mis en œuvre pour accueillir nos invités
A partir de 75 ans, on est un aîné dans notre cité
Alors, n'hésitez pas, vous êtes conviés.*

Enquête de satisfaction

L'enquête de satisfaction pour les bénéficiaires du service d'aide à domicile du CCAS est en cours. Bénévoles et élus se rendent par deux à domicile pour recueillir les appréciations concernant la prestation et noter si besoin des modifications dans l'aménagement des horaires ou des jours de présence.

L'isolement et les risques que cela induit sont des sujets abordés lors de l'échange. Les conditions d'aménagement des habitations (escaliers, salle de bain...) sont également évoquées. Des solutions ou des aides peuvent être proposées.



Réseau social

Le mardi 22 septembre, le CCAS a présenté la maquette du document référençant les différents services et associations de la vie sociale de la commune de Guémené/Scorff à leurs représentants respectifs. En dépit de quelques modifications ou omissions, le document a reçu l'aval des participants. C'est un outil pour les habitants, mais aussi pour les différentes associations qui, ainsi, se connaissent mieux et peuvent plus judicieusement interagir. Ce guide se veut également évolutif et sera donc régulièrement mis à jour.

Foyer logement « Clair Logis » >>>

Logement

Un studio meublé avec coin cuisine et salle d'eau, de 20 m² est actuellement disponible pour accueillir définitivement ou héberger provisoirement une personne âgée pour l'accompagner durant une période transitoire, après une hospitalisation et retour à domicile difficile ou absence d'un proche familial.

*Renseignements et tarifs auprès de la directrice :
Madame LECAMP - Tél. 02 97 39 36 33*

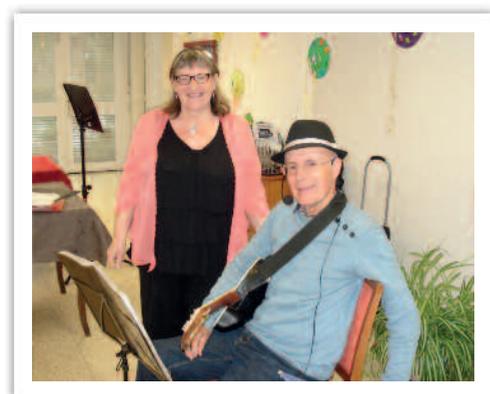


Rencontre intergénérationnelle avec le centre de loisirs « Les Korrigans »

Rendez-vous incontournable : la chasse au trésor des enfants du centre de loisirs « Les Korrigans » avec les résidents. Une fois le trésor trouvé, petits et grands ont apprécié les bonbons et les gâteaux.

Les chansons de Chantal et Alain

Tous les deux à la retraite, Chantal et Alain viennent régulièrement au foyer logement pour offrir aux résidents, un récital varié des chansons françaises. Ce moment convivial et sympathique est bien entendu, clôturé par une petite collation.



Gendarmerie >>>

La brigade de Guémené-sur-scorff est sous le commandement du Capitaine Gilles GUERMEUR, commandant la communauté de brigades de Pontivy avec comme adjoint le Major Philippe LAVIGNE.

La brigade travaille en binômes avec la brigade de Pontivy.

Elle est ouverte, uniquement, le vendredi après-midi de 14h00 à 18h00, pour les plaintes, doléances, renseignements ou autres.

Cependant, les gendarmes de cette unité restent disponibles à tous moments, pour répondre aux attentes de la population.

En dehors de ce créneau d'ouverture, il faut composer le 17 et l'appel est renvoyé au Centre Opérationnel Renseignement de la Gendarmerie

(C.O.R.G.) de Vannes. Ce service gère les appels reçus et agit en conséquence pour les interventions ou toutes autres demandes.

La gendarmerie de Guémené a récemment accueilli trois nouveaux venus :

Le Chef Yoann GUILLOUZY : Natif de Pontivy, il est marié et a deux enfants. Après la gendarmerie de Lamballe, il est arrivé à Guémené le 16 juillet dernier. Il sera promu au grade d'adjudant au 1^{er} décembre 2015.

Le Gendarme Anaïs HUNE-PIU : Native de la Basse Normandie. Elle est arrivée début mai 2015 pour sa première affectation à la brigade de Guémené-sur-Scorff.

L'Adjudant Fabrice HUVENOIT : Natif de Maubeuge dans le Nord, il a quitté la Martinique (Marin) pour Guémené-sur-Scorff où il est arrivé début septembre.



De gauche à droite :

Le gendarme Anaïs HUNE-PIU, 21 ans, le Maréchal des logis Chefs Yoann GUILLOUZY, 36 ans et l'Adjudant Fabrice HUVENOIT, 46 ans.

Les Temps d'Activités Périscolaires >>>

Les TAP sont reconduits pour cette année scolaire 2015-2016 pour les enfants de l'école maternelle et primaire Louis Hubert. Ils se déroulent le mardi et le jeudi de 15h20 à 16h50 dans des espaces communaux à proximité de l'école et dans les locaux scolaires. La commune prend à sa charge la totalité des coûts de ces activités.

Pour cette rentrée scolaire, la commune reconduit certaines activités, présentes lors des TAP de l'année scolaire 2014-2015 pour les enfants de l'école primaire :

- MAVD (Mouvement Actif pour une Vie Durable) : Natacha LEVERT
- Atelier autour du patrimoine et du livre : Sylvaine STERVINO
- Atelier Cinéma : (Association Ciné Roch) : Pippa JOHNSON
- Tennis de table : (Association Tennis de table Guémenois) : Jean-Luc LE MERDY
- Mosaique-Loisirs Créatifs : Rolande DELARUE
- Hip-hop : Mehdi ICHAR

De nouvelles activités ont débuté en septembre, comme l'**atelier couture**, animé par Anne-Diadel Bô. Cette nouvelle activité a pour but de sensibiliser les enfants à l'intérêt du développement durable par le recyclage des tissus sous forme d'ateliers couture de transformation, de réparation et de personnalisation. Les enfants confectionnent et repartent avec leurs créations (sets de table, sacs de bibliothèque).



L'**atelier de découverte de la culture bretonne** animé par Jonathan LE GUENNEC, chorégraphe de la Kerlenn Pondi) a pour but de faire découvrir aux enfants la culture bretonne sous forme ludique à travers une initiation aux danses bretonnes, au breton et à la musique, ainsi qu'une présentation et explication des costumes bretons.

Yoann TRAVERT dispense un **atelier d'activités multisports**. Le sport présenté lors des séances dépend de l'âge des enfants. Sur cette première période, le hand-ball est à l'honneur.

Pour les enfants de l'école maternelle, les enfants sont pris en charge par les ATSEM et n'ont pas d'activités inscrites dans un cycle afin de respecter le rythme de l'enfant.



La rentrée des classes : les effectifs >>>

	2015-2016	2014-2015
Ecole Louis Hubert		
Nombre d'élèves scolarisés	109 (dont 12 CLIS)	118 (dont 11 CLIS)
Nombre d'élèves de G/S	44	42
Nombre de classes	5 + 1	5 + 1
Ecole St Jean		
Nombre d'élèves scolarisés	92	89
Nombre d'élèves de G/S	25	24
Nombre de classes	4	4

	2015-2016	2014-2015
Collège Emile Mazé		
Nombre d'élèves scolarisés	304	279
Nombre d'élèves de G/S	31	27
Nombre de classes	13	13
Collège Ste Anne		
Nombre d'élèves scolarisés	143	161
Nombre d'élèves de G/S	5	8
Nombre de classes	8	8

Charte de la langue bretonne >>>



Le 22 juillet, Lena LOUARN, présidente de l'Office Public de la Langue bretonne et vice-présidente du Conseil Régional de Bretagne, a signé avec René LE MOULLEC la charte « Ya d'ar Brezhoneg » (oui à la langue bretonne). Après Langonnet et Le Saint, Guéméné-sur-Scorff est donc la 3^{ème} commune du Pays du Roi Morvan à signer cette charte.



La municipalité s'est engagée vers la certification « Ya d'ar Brezhoneg » de niveau 1 et devra mettre en place des actions dans un délai maximum de 3 ans.

Tout d'abord, des panneaux de signalisation bilingues, y compris pour la mise en valeur du patrimoine seront installés.

De plus, la commune participera à une campagne annuelle de promotion de cours de breton pour adultes.

De même, l'enseignement bilingue sera développé sur la commune avec une filière bilingue dès l'école primaire, première offre de ce type dans le pays Pourleth.

Rentrée 2016-2017 : une filière bilingue français-breton à l'école Louis Hubert

La volonté des élus guéménois est de développer l'apprentissage de la langue bretonne sur la commune, en partenariat avec la Direction Départementale des Services de l'Éducation Nationale et l'Office public de la langue bretonne. Dans ce cadre, une réunion publique présentant les classes bilingues français-breton a été organisée le jeudi 15 octobre à 18h30 à l'école Louis Hubert. Cette réunion s'adresse plus spécifiquement aux parents d'enfants nés en 2011, 2012, 2013, et 2014, et permettra d'expliquer le fonctionnement d'une classe bilingue. Les parents qui le souhaitent pourront, à cette occasion, préinscrire leur enfant dans la filière. Actuellement près de 16 000 élèves suivent une scolarité bilingue français-breton.

Les classes bilingue français-breton, c'est quoi ?

Ce sont des classes de l'école publique dans lesquelles l'enseignement est assuré à parité horaire en français et en breton.

Et ça fonctionne comment ?

- La classe est prise en charge par un enseignant bilingue de l'Éducation Nationale.
- L'enseignement y est dispensé de manière à assurer une parité d'utilisation des 2 langues.
- La continuité de l'enseignement bilingue est assurée tout au long de la scolarité primaire, puis dans l'enseignement secondaire.
- La langue bretonne n'est pas traitée comme une matière à part mais comme langue d'enseignement dans les différentes disciplines, ce qui permet à l'enfant de devenir véritablement bilingue.
- L'enseignement suit les programmes officiels de l'école primaire et est organisé dans le cadre du projet d'école.

Les classes bilingues mettent en œuvre un bilinguisme précoce, favorisé par la pratique quotidienne des deux langues comme outils de la communication et des apprentissages. Le bilinguisme précoce est un avantage dans le monde d'aujourd'hui. La langue bretonne, présente dans l'environnement, permet un bilinguisme équilibré qui ouvre l'enfant au multilinguisme et lui offre de nouveaux débouchés professionnels.

L'école publique Louis Hubert met en place de multiples projets adaptés aux différentes classes.

CP et CE1

- Des projets se mettent en place avec l'école de Plœrdut pour les élèves de CP et CE1 : échange de correspondance, rencontre hand-ball, cross, bal breton, chorale.

Des rencontres entre les deux écoles permettront d'aborder différents thèmes durant l'année scolaire.

- Les enfants visiteront la caserne des sapeurs-pompiers et seront formés aux premiers gestes pour l'AFPS (Attestation de Formation aux Premiers Secours).
- Au 2^{ème} trimestre, ils bénéficieront de sorties à la piscine.

CE2 et CM1

Les élèves de CE2 et CM1 auront du sport au programme, avec le cross d'endurance de l'USEP et des séances de piscine au Faouët au 2^{ème} trimestre.

A l'occasion du salon du livre, la venue d'un auteur en classe est prévue. Des sorties cinéma avec Sine ar re yaouank auront lieu au Ciné Roch. Un apprentissage des danses du monde avec des rencontres d'autres écoles sera organisé par l'USEP. Les arts visuels seront abordés avec la mise en valeur d'un puits de lumière dans le couloir de l'école ainsi qu'un atelier tournant sur le thème de l'arbre (rencontre en réseau).

Enfin, un projet sera développé avec les sapeurs-pompiers.

CM1 et CM2

Comme les élèves de CE2, les élèves de CM1 et CM2 participeront au cross d'endurance de l'USEP. Les séances à la piscine se dérouleront au 3^{ème} trimestre.

La rencontre avec un auteur au salon du livre, le Printemps des poètes, les sorties cinéma (Sine ar re yaouank), un travail d'écriture avec illustration et mise en voix (CD), le théâtre à l'école et un concert à Gourin en juin (chorale) sont les projets culturels pour l'année scolaire.

Enfin, « Le rôle des pompiers, comment le devenir » sera le thème abordé en collaboration avec les sapeurs-pompiers de Guémené.

Les élèves du CE2 au CM2 ont assisté au spectacle de sensibilisation à la protection de l'environnement et de l'eau en particulier. « SOS Comédie liquide, compagnie Bazard'L » : une prestation offerte par le syndicat du Scorff à l'occasion de son quarantième anniversaire. Deux cents écoliers étaient réunis.

Maternelle

Les élèves de grande section participeront eux aussi au cross de l'USEP ainsi qu'à un projet autour du travail des pompiers. De même, comme les élèves des classes de l'école élémentaire, ils assisteront à plusieurs projections au Ciné Roch.

Tous les enfants de maternelle participeront à un projet sur la forêt en première et deuxième périodes en réseau avec l'école de Plœrdut : Suite à une récolte de feuilles, de bogues..., ils créeront des albums et des œuvres d'art. Ils participeront aussi à un rallye lecture avec la classe de Plœrdut.

D'autres rencontres avec les élèves de Plœrdut sont programmées tout au long de l'année autour de thèmes différents.

Enfin, le printemps des maternelles sera un moment fort de l'année pour tous les enfants.



De nombreux projets sont proposés aux élèves afin qu'ils puissent vivre une scolarité épanouie et diversifiée leur permettant d'entrer dans les apprentissages.

Une école labélisée éco-école

Des projets de sensibilisation au monde qui nous entoure sont proposés aux élèves : création et entretien de carrés jardins, compostage des déchets de la cantine, installations d'abris à insectes et de nichoirs, élections d'éco-délégués...

Une école en réseau

Avec les écoles de Priziac, Berné, Le Fauët et Meslan, chaque année nous partageons des projets communs sur lesquels les élèves et les enseignants travaillent. Cette année, c'est l'apprentissage de l'anglais qui est mis à l'honneur. Une rencontre sportive réunit tous les petits écoliers et leur permet de participer à une opération de solidarité commune.

Une école qui met le sport et la culture à l'honneur

Les élèves de CE bénéficient de séances de piscine au Fauët.

Les élèves de GS et CM ont la chance de bénéficier de cours de judo dispensés par Jean-Yves Bachelard. Les élèves de maternelle profitent de séances de motricité menées par Yoann Travert, éducateur sportif.

Les élèves de cycle 3 participent à la veille des vacances de Toussaint au cross organisé par le collège Ste Anne.

Cette année, l'école participera aussi en novembre au fest deiz organisé par la Kerlenn Pondi.

Grâce à la reconduction du dispositif Sine ar Youank, les enfants profiteront de séances de cinéma au Ciné Roch nouvellement rénové.



Une école aux projets pédagogiques particuliers

Notre équipe éducative créée avec les enfants un spectacle au mois de janvier mêlant chants, danses et théâtre. L'anglais est enseigné dès la maternelle. Un voyage est organisé tous les 2 ans pour les élèves de primaire. Régulièrement, des sorties pédagogiques variées et de qualité sont proposées.

Une école bénéficiant de liens étroits avec le collège

Le collège est un univers familier pour nos petits écoliers : séances informatique au collège, journée sportive commune, rallye lecture CM-6^{ème}, défis géométrie CM-6^{ème}.

Une école connectée

Découvrir notre actualité via notre site internet, mis à jour régulièrement par les enseignants et les élèves : <http://stje.eklablog.com/>

Renseignement ou inscription au 02 97 51 21 33.

Judo Club Guéménais >>>

Le Judo Club Guéménais poursuit tranquillement sa carrière de club formateur et se porte toujours aussi bien avec environ 70 licenciés pour la saison 2014/2015 auxquels il faut rajouter une quinzaine de participants au Taïso.

La saison passée a été intéressante à tous points de vue car elle a démontré la qualité du judo enseigné à Guéméné avec des résultats fort prometteurs. Certains judokas ont porté les couleurs de Guéméné sur le plan départemental et régional.

Des animations amicales avec les clubs de Guidel et Hennebont ont eu lieu.

Nos sportifs ont participé aux habituels stages à Ploemeur. Quant aux benjamins, trois circuits leur ont été proposés (Caudan, Elven, Ploërmel) avec comme objectif de pouvoir se situer par rapport à l'ensemble des benjamins du département et d'encourager la pratique en compétition.

Le bon niveau du club se traduit par des résultats :

- Albert CONSTANT-PIOT réitère son exploit de l'année dernière en décrochant le titre de champion du Morbihan et de Bretagne en ceintures de couleur en moins de 66kg
- Lenaïg LE MAÎTRE est championne du Morbihan benjamine en ceintures de couleur en moins de 42kg
- Maxime MOURAUT est 3^{ème} au championnat du Morbihan en ceintures de couleur en moins de 73kg
- Yoann TOSCANO est 3^{ème} en championnat du Morbihan en ceintures de couleur en moins de 90kg

Le club accueille avec grand plaisir toutes les personnes désirant s'inscrire dans la salle de judo de la maison des associations rue Jean Feuillet.

Les cours de judo sont dispensés par Jean-Yves BACHELARD, professeur diplômé d'état, 4^{ème} Dan de judo.

- Baby-Do pour les enfants de moyenne et grande section, le samedi de 13h45 à 14h30
- École de judo pour les enfants 6/12 ans, le samedi de 14h30 à 15h30
- Judo ados/adultes pour les 13 ans et plus, le samedi de 15h30 à 17h00

Le Taïso

Il s'agit d'une remise en forme permettant un renfort musculaire et une tonification du corps sans chutes et sans projections. La corde à sauter, les élastiques et ballons sont les seuls accessoires pour cette activité qui se déroule en tenue de sport sur le tapis de judo et dont l'objectif est de maintenir et renforcer sa forme physique (venez brûler des calories dans la bonne humeur). Cette activité se déroule le samedi matin de 11h00 à 12h00 et le jeudi de 19h00 à 20h00.

Bureau : Président : René TOSCANO ; Trésorier : Sébastien GIRAUD ; Secrétaire : Stéfania LEROUX.

Renseignements : 06 62 70 62 57 et 02 97 27 04 82



Forum des associations >>>

Le 5 septembre 2015, le rendez-vous annuel des associations organisé par la municipalité a réuni plus de 30 associations communales et voisines dans les domaines caritatif, sportif et culturel.

Les échanges avec le public, mais aussi entre associations, ont été très appréciés par les participants qui ont accueilli et renseigné un public nombreux. C'était aussi l'occasion pour elles de recevoir de nouvelles inscriptions aux différentes activités.

Un parcours mini hand (Guéméné handball club), des jeux sur table (Mallatrucs), un atelier poterie (Kréaterre) et une présentation de danse (Maison des jeunes) ont animé l'après-midi.



Le Ciné Roch s'offre un rajeunissement pour ses 90 ans



Avant



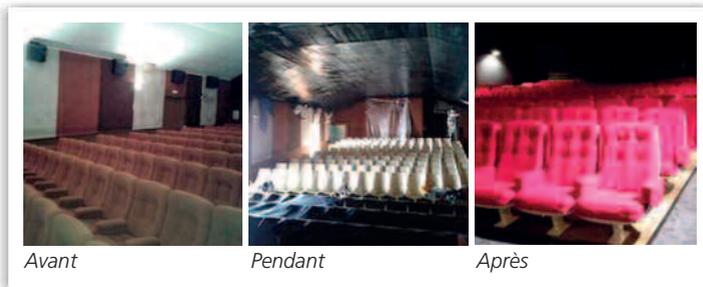
Après

L'équipe du Ciné Roch a profité de l'été pour rénover le cinéma. Les bénévoles ont commencé par un grand nettoyage extérieur et intérieur effectué dans une ambiance très joyeuse.

Puis, toujours dans la bonne humeur, les peintures extérieures étaient refaites. Le bâtiment, avec ses couleurs douces, devenait beaucoup plus attractif. Mais le plus gros du travail restait à faire : la rénovation de la salle.

Les moquettes, les tentures murales, la peinture du plafond, la réfection des sièges et l'installation d'un chemin lumineux, donnent un sacré coup de jeune à la salle qui avait vraiment besoin de cette remise à neuf, d'autant plus qu'une remise aux normes électriques et d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite devenait urgente.

Certes, des entreprises (Kleslo pour la rénovation intérieure, Pondi-Elec pour la mise aux normes électriques, Eurl Michel pour la peinture du plafond, Loïc Philippe pour la menuiserie, SNEF Loudéac pour les alarmes) ont participé aux travaux, mais rien n'aurait été possible sans l'implication des bénévoles, avec une mention spéciale pour le travail énorme effectué par Jean Noël et Bruno au mois d'août.



Avant

Pendant

Après

Les travaux de la salle s'élèvent à 67 000 € et ont été réalisés grâce à la générosité du CNC (Centre National du Cinéma), des communes (dont Guéméné pour un montant de 2 236 €, soit 2 000 € de subvention de base et 236 € accordés au Ciné Roch afin qu'il puisse clore son budget), de Roi Morvan Communauté, du Département, de la Région, mais aussi la réserve parlementaire du député Philippe Noguès. Ces subventions représentent 60% du financement, les 40% restant étant en autofinancement.

D'autres dépenses non soumises à subventions sont couvertes par un emprunt de 12 000 € : diagnostic incendie, peinture du plafond, peinture extérieure effectuée par les bénévoles (prix de la peinture assuré pour moitié par un don privé), électricité, éclairage, diagnostic incendie, menuiserie.

Depuis début septembre, la salle est ré-ouverte. Le Ciné Roch vous propose toujours un programme de qualité. Le mardi, une séance de plus est proposée. Les films sont désormais programmés ¼ d'heure plus tôt (19h45 du lundi au jeudi, 18h15 et 20h15 le mardi, 20h45 le vendredi et le samedi, 16h15 le dimanche). Pour fêter ses 90 ans, le Ciné Roch propose un événement exceptionnel à Guéméné : une avant-première le dimanche 11 octobre à 16h15 : Belle et Sébastien : l'aventure continue, la suite des aventures de Belle et Sébastien qui ne sortira normalement en salle que le 9 décembre. Pour les vacances d'automne des films pour enfants seront projetés tous les après-midi du lundi au samedi à 15h.



Kastell Kozh >>

Cela fait un an et demi que l'association Kastell Kozh propose de belles prestations aux visiteurs toujours plus nombreux à venir découvrir les trésors architecturaux et paysagers de notre territoire.

La saison culturelle 2015 a été particulièrement riche, en l'espace de quelques mois, l'association Kastell Kozh a mis en place des visites guidées en direction des groupes, des individuels, des scolaires, a développé une boutique de qualité tournée vers le Moyen Age et l'histoire locale et a proposé des animations variées notamment à l'occasion des dernières Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins mais aussi des animations ponctuelles à l'année.



Fort de ce constat, l'association Kastell Kozh a enregistré une hausse concernant les réservations de groupes désireux de découvrir le patrimoine de la Petite Cité de Caractère. Ce sont environ 400 personnes qui ont suivi au cours de cette année (de mars à septembre) une visite guidée notamment autour des vestiges du château des Rohan-Guémené et des « Bains de la Reine ». Les visites guidées estivales organisées par l'Office de Tourisme en partenariat avec l'association Kastell Kozh ont remporté un vif succès, tant pour les visites du centre historique que pour les deux séances de jeu de l'oie géant, 199 personnes ont participé à cette découverte du patrimoine guémenois contre 117 personnes en 2014.

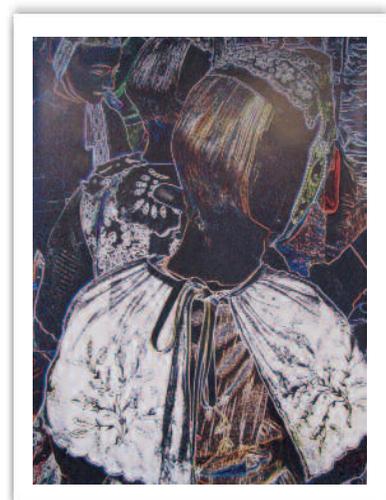
Dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, les 19 et 20 septembre derniers, « Les Bains de la Reine » ont fait partie de la sélection Région Bretagne : 50 coups de cœur. Ce sont un peu plus de 100 personnes qui ont pu découvrir les richesses et les particularités de l'ancien château des Rohan-Guémené par le biais de deux visites proposées gratuitement aux visiteurs.

La saison 2015 a été également exceptionnelle d'un point de vue de la fréquentation de l'espace muséal « Les Bains de la Reine », l'association Kastell Kozh enregistre une hausse considérable, en juillet 2015 ce sont 1192 visiteurs qui ont découvert le musée (contre 574 en juillet 2014) et 1905 pour le mois d'août (contre 915 en août 2014).

Exposition de photos « bretonnes » >>

Actuellement des photographies sont exposées dans Guémené. L'artiste YanYvonne Broudic-Grisot qui réside à Langoëlan utilise la technique du virage photographique. Il s'agit d'un traitement chimique qui intervient lors du développement d'un tirage. En remplaçant une partie de l'argent de l'image par un composé de préférence métallique, une couleur dominante est donnée à l'image.

La quinzaine de photos exposées ont subi ce procédé. L'artiste a photographié des personnages en costume breton avant de travailler chaque photo. L'exposition est visible dans différentes vitrines et à la mairie.



Exposition Art Interrogatif >>>

La municipalité et l'association Art Interrogatif ont organisé une exposition du 25 juillet au 23 août. 24 artistes (13 peintres, 10 sculpteurs et 1 graveur) y ont participé. Les adhérents d'Art Interrogatif doivent exprimer un message et une idée de la Bretagne à travers leur art.

Les œuvres étaient exposées en intérieur et en extérieur. Les permanences étaient assurées par les artistes qui ont pu discuter et répondre aux questions du public. Cette vitrine de l'art, ouverte, accessible a attiré plus de 3 000 visiteurs.

Le public, mais aussi les artistes, ont apprécié l'évènement puisque plusieurs œuvres, surtout des sculptures, ont trouvé des acquéreurs.

Le président de l'association, Michel Cumont, et le maire de Guéméné-sur-Scorff, René Le Moullec, ont émis le souhait que cette exposition devienne un rendez-vous culturel annuel sur la commune.



Couleurs de Bretagne >>>

Le concours de peinture « Couleurs de Bretagne » a rassemblé 40 artistes amateurs et confirmés de tous âges à Guéméné le 29 août dernier. Les œuvres de tous les styles, en rapport avec le patrimoine local, sont réalisées dans la journée.

Palmarès

Enfants : Marine Le Rolland (4-6 ans), Rose Knight (7-9 ans), Marek Le Rolland (10-12 ans), Charlotte Philippe (13-15 ans).

Amateurs : Michel Roger (huile), Claude Modeste (aquarelle), Édith Le Gourriérec (dessin polychrome), May Nguyen-Vincent (dessin monochrome), Marlène Mournon (collages).

Confirmés : Denis Le Berigot (huile), Danièle Ollivier (aquarelle), Christian Nieto (dessin polychrome), Pierre Jobic (dessin monochrome), Maria Scott (collages), Karadeg Ollivier (Morisot primés régionaux), Liz Dewar (Sennelier), Louis Kerbaut (Le Géant des Beaux-Arts).



Office de tourisme >>>

La météo en dents de scie, tout comme l'assec du lac de Guerlédan ont probablement contribué à favoriser les visites à l'intérieur des terres cet été. Aussi, à l'heure du bilan de fin de saison, on affiche une grande satisfaction dans les locaux des « Bains de la Reine ».

En effet, l'office de tourisme a vu sa fréquentation augmenter de 20% en juillet et de 44% en août par rapport à l'année dernière.

Cet été, une clientèle de proximité (Bretagne, Pays de la Loire, Normandie, Vendée) a été reçue en priorité, pour de courts séjours, mais un grand nombre de Franciliens a aussi été accueilli. La clientèle étrangère demeure majoritairement représentée par les Britanniques.

Les principales demandes ont concerné le patrimoine bâti et son histoire, les produits locaux et les animations. La tendance étant à l'économie, la gratuité de ces dernières reste un atout considérable. Ainsi, Caroline Le Beller, salariée de l'association Kastell Kozh, a guidé de nombreux promeneurs dans les rues guéménoises lors des visites du centre historique. Les séances de jeu de l'oie géant, nouveauté 2015, ont remporté un grand succès.

L'exposition municipale de peinture et sculpture « Art interrogatif », prestation de grande qualité, a véritablement su trouver son public. Les Jeudis de Guéméné, eux aussi organisés par la municipalité, sont désormais attendus chaque année. La fête de l'andouille, comme tous les ans, a fait le plein, au grand plaisir du comité organisateur.

Le vide-grenier de l'association Guéméné Avenir et le marché donnent toujours envie de flâner.

Ces différents facteurs ont participé à la réussite d'une saison qui s'est avérée particulièrement belle tout en se prolongeant en septembre par les journées du patrimoine et l'exposition des photographies de YanYvone Broudic-Grisot organisée par la municipalité.

Brocante vide-grenier >>>



Le mercredi 5 août, 162 déballeurs ont participé à la désormais traditionnelle brocante vide-grenier organisée par l'association Guéméné Avenir. Des milliers de chineurs ont arpenté les rues de notre cité à la recherche de bonnes affaires. Quelques passages nuageux n'ont pas atténué la chaleur de l'été et les visiteurs ont pu flâner toute la journée et rentrer chez eux en emportant le ou les objets qui les avaient séduits.

Rendez-vous en 2016, le premier mercredi d'août.

Randonnée de l'AAPP >>>

La randonnée d'une dizaine de kilomètres organisée par l'association d'animation du pays Pourleth a réuni 70 marcheurs le 14 juillet.

Guidés par Émeline Holland, les randonneurs ont découvert ou re-découvert l'architecture et le riche patrimoine local, mais aussi des sentiers et chemins inconnus de certains. Les commentaires richement documentés, agrémentés d'anecdotes historiques, ont apporté une note culturelle très appréciée de tous.

La journée s'est terminée par un pot de l'amitié offert par la municipalité.



Fête de l'andouille >>>

Une fois de plus, la fête de l'andouille a attiré des milliers de visiteurs dont de très nombreux gourmands puisque 4 500 repas ont été servis au cours de cette édition.

Le matin, le défilé des confréries ouvert par la Kerlen Pondi attirait déjà une foule de badauds. Puis la bénédiction d'une quarantaine de motos Harley-Davidson a attiré les admirateurs de ces belles machines.

L'après-midi, le marché du terroir, le fest en dé et les spectacles de grande qualité ont enchanté le public.

Quant aux festou noz, si celui du samedi soir a remporté un beau succès, celui du dimanche a malheureusement été gâché par les intempéries.

Malgré cela, l'édition 2015 fut une très belle fête de l'andouille.



Téléthon 2015 >>>

Retenez bien les dates du Téléthon : les 4 et 5 décembre. Virginie et son équipe préparent le programme pour cette grande fête de la solidarité pour aider les malades et leurs familles. Venez nombreux !

Don du sang >>>

La prochaine collecte de don de sang à Guéméné aura lieu le vendredi 20 novembre de 13h00 à 16h00 à la salle polyvalente.